



Menaces d'attaque chien aux enfants de notre voisin/locataire

Par **Tite Maman**, le **01/06/2010** à **13:52**

Bonjour,

Nous avons des soucis avec nos locataires (en voici le lien : http://www.experatoo.com/forum/question.php?id_sujet=66838).

Depuis que nous avons réclamé le loyer, il a fait plusieurs menaces entre autres une qui m'a fait peur : que ce ne sera pas de sa responsabilité si jamais son berger allemand attaque nos enfants si ils osaient passer dans son jardin.

A qui la responsabilité ? Puis je exiger que son chien porte un musolière ? Est-ce que ces mots peuvent être considérés comme menace de mort ?

En vous remerciant, cdt